Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260121-20260107-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 21/01/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt et un janvier à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 14/01/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY, Mickaël YOU. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Gisèle GESLIN

2026-01-07 : SIRS : demande de prêt remboursable

Afin de pallier les dépenses du premier trimestre 2026 en attendant le versement des subventions de la Région, le SIRS a demandé à la commune d'Eancé un prêt remboursable de 7000€. Celle somme sera remboursée courant 2026 quand la Région versera les subventions correspondant au transport.

Monsieur Valais, président du SIRS quitte la salle ;

Le conseil, après délibération et vote et à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de prêter au SIRS la somme de 7000€.
- Précise que ce prêt sera remboursable au cours de l'exercice 2026
- Autorise monsieur le maire à passer les écritures comptables.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance,
Gisèle GESLIN

MAIRIE d'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE